

MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique
Planche



Par délibération du Conseil Municipal

Approbation du PLU	15/03/2010
Modification n°1	15/03/2010
Modification n°2	06/09/2007
Modification n°3	27/01/2009
Modification n°4	16/09/2010
Revision simplifiée n°1	10/07/2011
Revision simplifiée n°2	05/07/2012
Modification n°5	14/02/2013
Modification n°6	04/02/2014
Modification n°7	08/07/2015
Modification n°8	20/10/2016
Modification n°9	16/07/2017
Modification simplifiée n°1	17/07/2018
Modification n°10	04/09/2020
Modification n°11	15/12/2022
Modification n°12	05/10/2023

TOPONYMY

« Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022 »

Date :	15/02/2024	Phase :	APPROBATION	Echelle :	1/12500	Pièce n°	3
Ville de Muret, Hôtel de ville - 27 rue Gambetta, 31600 Muret Tel : 05 61 91 95 95 / courriel : urbanisme@mairie-muret.fr							

LEGENDE

- PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- ▲▲▲ Prescription d'implantation
 - Prescription d'implantation et de stationnement
 - Prescription de hauteur
 - ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L113.1 du CU)
 - ▤ Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
 - ▥ Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation O.A.P
 - ▧ Zone d'aménagement commercial ZACoM
 - ★ Eléments bâtis d'intérêt architectural et patrimonial (article L151.23 du CU)
 - ⚡ Voies classées bruyantes
 - ▭ PEB de l'aérodrome de Muret l'Herm

